Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 29 (1965) **Heft:** 115-116

Artikel: Pourquoi pucelle ne viendrait-il pas de pulcella, dérivé de pulcra?

Autor: Aebischer, Paul

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399359

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

POURQUOI *PUCELLE* NE VIENDRAIT-IL PAS DE *PULCELLA*, DÉRIVÉ DE *PULCRA* ?

Lorsque je veux divertir mes étudiants, non point certes aux dépens de l'étymologie, qui est une vieille dame si respectable que je n'ai osé lui offrir une rose que de loin en loin — une rose qui généralement ne tardait guère à se faner ---, mais, ce qui est tout autre chose, aux dépens des étymologistes, race aussi savante qu'intrépide, je n'ai qu'à leur égrener le chapelet des hypothèses qui, depuis cent ans et plus, ont été proposées pour l'explication du mot pucelle. Sans doute le vénérable pulicella de Diez résiste-t-il encore: toujours est-il que pour lui donner plus de consistance on a cru bon plus tard de le croiser avec putus ou puttus. Mais les solutions plus récentes, nées dans des couveuses artificielles, n'ont point fait preuve de la même vitalité. Qu'est devenu en effet le puricella féminin contracté de puericellus? Neige d'antan, comme le *puellicella dérivé de puella 2, comme le *pudicella diminutif de pudicus 3, comme encore — et c'est celle qui a le don d'exciter la joie de mes auditeurs — ce *pūlicella diminutif de pulex « puce », moins dans sa première édition, celle de Wendelin Foerster 4, que dans celle beaucoup plus récente de Leo Spitzer, lequel, avec une docte et amusante

- 1. Ed. Wölfflin, Addenda lexicis latinis, in Archiv für lateinische Lexikographie und Grammatik, vol. III (1886), p. 500; L. Jordan, Zur Wortgeschichte. 4. puceau, pucelle, in Zeitschrift für romanische Philologie, vol. XLIII (1923), p. 708-709.
- 2. G. Gröber, Vulgärlateinische Substrate romanischer Wörter (Fortsetzung), in Archiv für lateinische Lexikographie..., vol. IV (1887), p. 450-451; A. Wallenskjöld, Lat. *puellicella > fr. pucelle, in Mélanges de philologie et d'histoire offerts à M. Antoine Thomas par ses élèves et ses amis, Paris, 1927, p. 489-492. Voir aussi G. de Gregorio, 1. Afr. pulcella, fr. pucelle, it. letter. pulcella, in Zeitschrift für romanische Philologie, vol. XXXIV (1910), p. 373-374, et enfin J. Corominas, Diccionario critico etimológico de la lengua castellana, vol. III, Madrid, 1954, p. 843, ainsi que déjà E. Gamillscheg, Etymologisches Wörterbuch der französischen Sprache, Heidelberg, 1928, p. 724.
- 3. M. Sahlin, Contribution à l'étymologie de pucelle, in Studia neophilologica, vol. X (1937-1938), p. 76.
- 4. W. Foerster, Romanische Etymologien (Fortsetzung). 10. pucelle franz., in Zeitschrift für romanische Philologie, vol. XVI (1892) p. 254-255.

fantaisie, nous introduit dans la vie familiale du haut moyen âge, dans ce monde merveilleux où non seulement la domesticité foisonnait, mais où les femmes de chambre, nées dans « l'humilité chrétienne des premiers siècles de notre ère » avaient un tel sentiment de leur petitesse et un tel respect de leur dame et maîtresse qu'en se présentant à elle il était naturel de leur part de s'humilier en se qualifiant de « petites puces » ¹, de même que, presque au même moment, M. Alessio acceptait lui aussi la suggestion de Foerster, en l'étayant de formes sémantiquement voisines qu'il avait recueillies dans les parlers méridionaux de l'Italie ².

Du milieu de ce monde d'étoiles, de ces astres lointains qui engendrent des monstres n'ayant presque plus rien d'humain, seul, avons-nous dit, *pullicella a réussi à se tenir en selle. Proposé par Diez déjà dans la première édition de son dictionnaire 3, cet étymon a été accepté en particulier par Meyer-Lübke 4 qui toutefois, pour les formes françaises, a imaginé un croisement pullicella \times putus; ce qu'ont accepté Bloch et von Wartburg lorsqu'ils disent que le latin populaire *pūllicella est un diminutif de pulla « jeune d'un animal », avec altération de \check{u} en \check{u} sous l'influence du latin pūtus « garçon » 5. Et c'est cette même solution, et par conséquent le même croisement pullicella \times pūtus dont fait état M. von Wartburg dans son FEW 6, avec toutefois la remarque, sans doute suggérée par une observation de Spitzer 7, que « allerdings haben putus und sein dim. putillus \check{u} , nicht \bar{u} », mais que les formes italiennes telles que putto « wèisen darauf hin, dass in der volksprache in putus schon früh \bar{u} an die stelle von \check{u} getreten ist 8 ».

Soucieux de bien établir la base de départ du problème, j'ai consulté d'abord mes vieux *Gradus ad Parnassum*, que j'utilisais il y a plus de cinquante ans lorsque je faisais des vers latins — je me garderai bien de

- 1. L. Spitzer, Pucelle, in Romania, t. LXXII (1951), p. 100-110.
- 2. G. Alessio, Saggio di etimologie francesi, in Revue de linguistique romane, t. XVII (1950), p. 196-197, et le même in C. Battisti, G. Alessio, Dizionario etimologico italiano, IV, Firenze, 1954, p. 3142.
 - 3. Fr. Diez, Etymologisches Wörterbuch der romanischen Sprachen, Bon, 1853, p. 275.
- 4. W. Meyer-Lübke, Romanisches etymologisches Wörterbuch, Heidelberg, 1915, p. 510, nº 6819; cf. la troisième édition de cet ouvrage, Heidelberg, 1935, p. 564-565.
- 5. O. Bloch et W. v. Wartburg, Dictionnaire étymologique de la langue française, 2e édit., Paris, 1950, p. 493.
 - 6. W. von Wartburg, Französisches etymologisches Wörterbuch, vol. IX, p. 526.
 - 7. L. Spitzer, art. cit., p. 101.
 - 8. W. von Wartburg, op. cit., vol. cit., p. cit., note 11.

parler de poésie latine — : et j'ai eu vite fait de constater ceci, qui me paraît avoir échappé à mes savants prédécesseurs, que pullus « petit de quadrupède » a un \bar{u} long et non point un \bar{u} bref, et que c'est aussi un \bar{u} qui est la voyelle de la syllabe initiale de $p\bar{u}ll\bar{u}l\delta$ « pousser des rejetons, pulluler» et, ce qui nous intéresse de plus près, de l'adjectif pūllārius « qui concerne les petits 1 ». Il s'ensuit donc, si je ne me leurre, qu'il est parfaitement inutile de faire appel à l'intervention de putus ou puttus pour expliquer pucelle, puisque la base latine de ce mot devrait être *pūllicella, avec un pū- initial comme les autres membres de la famille, et non *pŭllicella, et que ce *pullicella expliquerait le mieux du monde, au moins théoriquement, notre pucelle français avec son pu-, tandis que poule ne peut avoir comme base que pulla, de même que boule remonte à bulla, pour ne citer que cet exemple. La forme pullus étant seule dûment attestée en latin, pucelle en est l'unique dérivé normal, tandis que poulet, poulain, poussin, poutre supposent une base légèrement différente, pullus, laquelle aurait peut-être besoin d'un astérisque, si bien représentée qu'elle soit dans le vocabulaire roman 2.

Mais, malgré tout, *pūllicella lui aussi me paraît entaché d'un vice originaire: son astérisque, précisément. Peut-être me trompé-je, peut-être manqué-je d'imagination: toujours est-il que si pour l'explication étymologique d'un mot roman j'ai le choix entre le plus perfectionné des robots, le plus parfait des produits artificiels et synthétiques imaginés par les laboratoires philologiques modernes, et un bon vieux mot latin dont on sait pertinemment qu'il a été utilisé par tel ou tel auteur pour qui le latin était tout autre chose qu'une langue de cabinet, j'ai, je l'avoue à ma grande honte, le mauvais goût de préférer, pour autant cela va sans dire que les deux candidats se présentent à égalité de titres, le mot latin.

Sans doute M. Pauli, dans son précieux recueil, consacre-t-il de nombreuses pages aux dénominations pour « enfant », « garçon » ou « fille » tirées de noms d'animaux 3, de poulet, poulette en particulier 4. Mais c'est

^{1.} L. Quicherat, Thesaurus poeticus linguæ latinæ, 15e tirage, Paris, 1871, p. 975.

^{2.} J. Ronjat, Grammaire istorique des parlers provençaux modernes, t. I, Montpellier, 1930, p. 146, § 301, à propos des doublets *pulic-et pullic-, a quelques lignes intéressantes sur les doubles formes du genre soma et somma.

^{3.} I. Pauli, « Enfant », « garçon », « fille » dans les langues romanes. Essai de lexicologie comparée, thèse de Lund, Lund, 1919, p. 297-352 pour les formes romanes, et p. 83-90 pour celles d'origine latine pullus,-a, *pullicella et monedula.

^{4.} I. Pauli, op. cit., p. 336-339.

que e champ sémantique dans lequel au cours des siècles on est allé cueillir ces dénominations est d'une exceptionnelle vastité: et nous allons voir que dans ce champ il est au moins un sillon, très différent de celui dont je viens de parler, qui pourra nous être utile.

Le fait est que le latin connaissait, et fort bien, un adjectif pulcer que nous sommes habitués en vertu d'une vieille tradition à écrire pulcher. Cicéron déjà nous a longuement dit ce qu'il pensait quant à l'origine de cet h: je me contenterai ici, après avoir renvoyé à deux auteurs , de reproduire l'opinion d'Ernout et Meillet, pour qui « l'introduction de l'h a été favorisée par l'étymologie qui rapprochait pulc(h)er de gr. πολύχρους », l'hypothèse d'une origine ou d'une influence étrusque restant sans preuve 2. Et c'est un autre fait que cet adjectif avait un diminutif pulc(h)ellus, -a, -um, que Forcellini rend par « vaghettino, bellino, belluccio; venustulus » 3, diminutif dont M. Ducháček a dit tout récemment qu'il ne diffère pas de pulcher par le contenu notionnel, mais qu'il « comporte, au surplus, une nuance affective soit caressante (Bacchae pulchellae Cic., Fam. 7, 23), soit ironique et moqueuse (Audiamus pulcellum puerum. Cic., Orat. 2; surgit pulchellus puer. Cic., Att. 1,10) 4 ». On conçoit dès lors combien il était facile que cet adjectif appartenant au langage familier ait pu, utilisé comme substantif, désigner la « jeune fille ». « Pour rendre un sentiment d'affection, a écrit M. Pauli, on donne volontiers à l'être aimé des épithètes signifiant 'joli', 'charmant', etc. » Et de citer le bello substantivé italien, le bellot français, « mots qui sont restés cependant des termes de tendresse », ajoute ce savant, « tandis que, dans la Suisse romande, une expression pareille est devenue un appellatif, avec gracieux, -euse qui se dit grachaou, -za dans le canton de Vaud, graḥā, -āja, 'adolescent, adolescente' dans le canton de Fribourg », le patois de cette dernière région employant de la même manière le mot galéza -éja 5 qui a,

- 1. F. Sommer, Handbuch der lateinischen Laut-und Formenlehre Heidelberg, 1902, p. 287-288; M. Leumann, Lateinische Laut- und Formenlehre, 5e édit., München, 1963, p. 131.
- 2. A. Ernout et A. Meillet, Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots, 4e édit., t. II, Paris, 1960, p. 543-544.
 - 3. Ae. Forcellini, Lexicon totius latinitatis, édit. I. Perin, t. III, Patavii, 1940, p. 962.
- 4. O. Ducháček, Le centre du champ conceptuel de la beauté en latin, in Sborník praci filosofické fakulty brněnké University E8 (1963), p. 104. Voir aussi W. Abbott Oldfather, H. Vernon Canter, K. Morgan Abbott, Index verborum Ciceronis epistularum, Urbana, 1938, p. 426.
 - 5. I. Pauli, op. cit., p. 175.

pour le dire en passant, un passé compliqué, puisque le masculin galé n'est autre chose que l'afr. galois, adjectif et substantif, qui du sens d'« homme de plaisir, bon vivant, joyeux compagnon " » a passé, par l'intermédiaire de « luron », à la valeur de « jeune homme ». Est-il même besoin d'ajouter que dans notre langage affectif les exemples du même genre pullulent, qu'il arrive à chaque instant d'employer — ou du moins d'entendre — des expressions telles que ma jolie, ma belle, ma beauté, ma toute charmante?

Nous conclurons, bref, que tant sémantiquement que selon les lois de la stricte phonétique, rien ne saurait s'opposer à ce que *pucelle* représentât tout simplement *pulcella*, qui a le $p\bar{u}$ - nécessaire, et qui présente à mes yeux l'avantage considérable de n'avoir pas besoin du moindre astérisque. Et c'est à se demander, au fond, pourquoi personne n'a songé à cette solution. Sans doute par ce qu'elle était trop simple, et qu'un étymologiste comme il faut ne se complaît que dans les étoiles.

On m'objectera peut-être que ni pulcher ni aucun de ses dérivés n'ont laissé de trace dans le vocabulaire roman. Mais est-il besoin même de remarquer que c'est là une constatation toute négative, une constatation qui n'est valable que pour autant qu'on ne peut pas prouver le contraire? Or notre pulcellus, nous le trouvons en latin exactement où nous sommes en droit de l'attendre : non point dans la grande littérature, dans la haute poésie, mais dans ce vocabulaire quotidien où Cicéron puisait volontiers. D'autre part, s'il est exact que pour exprimer l'idée de « beau », adjectif, le latin vulgaire a préféré à pulcher d'abord formosus, puis bellus ², il n'est nullement impossible, théoriquement, qu'un substantif pulcella se soit perpétué, en particulier dans une zone latérale et relativement plus cultivée, la Gaule, tandis que l'adjectif lui-même avait été remplacé par d'autres mots : entasser des exemples analogues serait faire preuve d'une érudition facile 3.

On m'objectera sans doute la présence de la forme pulicella dans des textes mérovingiens. Dans la première édition déjà de son dictionnaire, Diez avait noté que « die älteste kunde des diminutivs findet sich wohl

^{1.} Fr. Godefroy, Dictionnaire de l'ancienne langue française, t. IV, p. 212; Tobler-Lommatzsch, Altfranzösisches Wörterbuch, fasc. 32, col. 75.

^{2.} Sur ce mot, voir maintenant O. Ducháček, art. cit., p. 105-108.

^{3.} Voir par exemple Ed. Bourciez, Éléments de linguistique romane, 4e édit., Paris, 1946, p. 54, § 61.

in einem capitular Chlodowigs (v. j. 500-511), wo es pulicella lautet », en fournissant d'ailleurs une référence inexacte ¹. Dans la troisième édition, cette petite inexactitude se retrouve telle quelle, mais le texte luimême apporte un détail nouveau, puisqu'il est dit que ce plus ancien exemple de pulicella apparaît également dans un manuscrit de la Loi Salique ². Indications recueillies postérieurement par Gröber, qui écrit que « Diez belegt pulicellus [sic] aus Urkunden von 500-511, Clodwigs Capitular und der Lex Sal ³. ». Et c'est de là que ce masculin a passé chez M. Gamillscheg, alors que Bloch et Wartburg citent un « pulicella dans les Lois barbares, au vie siècle ⁴ », que M. Corominas s'en tient au « pulicella de la ley Sálica y de una capitular de Clodoveo (a. 500-511) ⁵ » et que le FEW relève que le plus ancien exemple de *pullicella « steht in einer merowingischen urkunde aus dem anfang des 6. jhs (spätestens 511) ⁶ ».

Vérification faite, il n'existe qu'une seule mention de la forme qui nous intéresse, mention qui figure dans un article du capitulaire de Clovis ajouté à la Loi Salique, capitulaire daté de 500-511 dont l'article 10 prévoit que « Si quis ancillae pecus mortuum excusserit, si pulicella fuerit, 63° sol. comp. similiter et dinarium unum 7 ». Et c'est ce même texte qui a été reproduit plus tard par Boretius comme annexe de l'édition de la Lex Salica de Behrend 8, ainsi que par Geffken 9, dont le texte ne diffère du précédent que par le chiffre de l'indemnité pécuniaire, qui est, chez cet auteur, de 62 sous.

Mon ignorance crasse en matière de droit germanique ne me permet que d'effleurer ce sujet. Je ne ferai donc que remarquer d'abord que la leçon *pulicella* n'apparaît pas dans tous les manuscrits : ainsi qu'il résulte des notes de Geffken en particulier, le ms. de la Bibliothèque nationale

- 1. Fr. Diez, op. cit., Bonn, 1853, p. 275.
- 2. Fr. Diez, op. cit., 1re partie, Bonn, 1869, p. 335.
- 3. G. Gröber, art. cit., p. 451.
- 4. O. Bloch et W. von Wartburg, op. cit., édit. cit., p. 493.
- 5. J. Corominas, op. cit., vol. cit., p. 943, note 2.
- 6. W. von Wartburg, op. cit., vol. cit., p. 256.
- 7. MGH, Legum t. II, Hannoveræ, 1837. p. 5. Ce capitulaire ne figure pas dans les MGH, Capitularia regum Francorum, t. I, Hannoveræ, 1891.
- 8. Lex Salica herausg. von J. Fr. Behrend, nebst den Capitularien zur Lex Salica bearbeitet von A. Boretius, Berlin, 1874, p. 96.
- 9. Lex Salica zum akademischen Gebrauche herausgeg. und erläutert von H. Geffken, Leipzig, 1898, p. 68.

de Paris, Anc. fonds lat. 4404, donne la variante spulicella, et celui de Leyde Voss. lat. 119, si puella ¹; ensuite que, pour une raison que j'ignore, notre pulicella ne figure pas dans le recueil des termes vulgaires contenus dans la Lex Salica dressé par Schramm ². Je me demande enfin ce que fait notre mot dans le texte en question, qui ne peut signifier que ceci: « Si quelqu'un abat une tête de bétail d'une servante, s'il s'agit d'une vierge qu'il paie 63 sols de composition ». Pourquoi l'indemnité est conditionnée par la virginité de la propriétaire, c'est ce que les auteurs précités n'expliquent pas au profane: peut-être ce détail est-il compréhensible sans autre à un historien du droit.

Détail qui du reste n'a qu'un intérêt relatif, puisqu'on peut admettre que pulicella apparaît bel et bien dans le texte en question. Mais sous quelle graphie l'original de la Lex Salica du début du vie siècle connaissaitil notre mot? Les manuscrits les plus anciens que nous possédons de ce document sont du viiie et du ixe siècles, c'est-à-dire de deux-cent-cinquante ans au moins postérieurs au règne de Clovis. Rien de plus facile, par conséquent, que durant cette période un scribe ait cru devoir corriger un pulcella en pulicella. L'aphérèse d'une voyelle en cette position étant phénomène vulgaire et courant, il était loisible à tout copiste, même médiocre latiniste, d'émender la forme originale, dont il ne connaissait naturellement pas l'étymologie et la raison d'être, en pulicella, qui peut n'être qu'une fausse régression. C'est dire, en un mot, que si le capitulaire de Clovis paraît bien nous avoir conservé un pulicella, cette graphie ne saurait, de façon absolument sûre, témoigner en faveur de *pullicella plutôt que de pulchella.

Disons enfin deux mots, bien que cela ne concerne pas directement le problème que nous étudions, des différents termes apparentés que l'on trouve tant en Italie qu'en Espagne. Tandis que Spitzer a dit que « pucelle est un mot gallo-roman autochtone et que les poncella des aires périphériques peuvent être des emprunts au gallo-roman, altérés, comme c'est d'habitude, pour des mots d'emprunt 3 », M. von Wartburg, lui, remarque que le mot pulicella « lebt im grössten teil der Romania fort, doch mit verschiedenem vokal ». Si cette constatation générale exprime bien un état de fait, je préfère malgré tout l'exposé plus nuancé de Spitzer. Car

^{1.} Cf. I. Pauli, op. cit., p. 86, note 4.

^{2.} Fr. Schramm, Sprachliches zur Lex Salica. Eine vulgärlateinische romanische Studie, in Marburger Beiträge zur romanischen Philologie, fasc. III, Marburg a. L., 1911.

^{3.} L. Spitzer, art. cit., p. 102.

c'est bien en gallo-roman que le terme semble plus vivant et plus répandu, puisqu'il y existe en français depuis la Cantilène de sainte Eulalie, mais aussi en provençal ancien, qui connaissait en particulier les variantes piusela, piucela, et plus rarement piuzela. Le développement du groupe -ŪLC- >-iu- ne fait pas de difficulté, puisque, comme l'a remarqué Meyer-Lübke ¹, et après lui Anglade ², pūlice a vu son -L- vocalisé, d'où püuze, devenu par dissimilation piuze, et que par analogie on peut admettre qu'on aura eu la série pūlcella > püucela > piucela. Quant aux variantes pius-, piuc-, elles sont en ancien provençal de beaucoup les plus courantes, à en croire les dictionnaires de Raynouard 3 et de Levy 4, ainsi que les mentions citées par M. Pauli 5, de même qu'elles paraissent être de beaucoup aussi les plus fréquentes dans les parlers actuels, si l'on en juge d'après les renseignements fournis par Mistral—qui ne donne, en plus du gascon puncello sur lequel nous allons revenir, que piéucello, piéusello, pióucello 6 — et par le FEW, qui n'enregistre un piuzelo qu'à Lézignan 7. Forme aberrante — que l'on rencontre toutefois selon Levy déjà chez Raimbaud de Vaqueiras et dans le Livre de Sidrac — qui postulerait à en croire M. Corominas un groupe originaire -L'C- (qui témoignerait par conséquent en faveur de *pullicella): mais s'il est exact, ainsi que le dit encore Anglade 8, que dans ce même parler de Lézignan mulcire donne mouzi « traire », l'hypothèse du savant barcelonais est inutile, puisque -L'C- et -LC- aboutiraient au même résultat. Au surplus, une influence analogique de piuze « puce » est toujours possible. — En tout état de cause, l'ancien italien pulzella est probablement emprunté du gallo-roman, comme l'a supposé M. Bezzola 9: et il en serait de même, selon Meyer-

- 1. W. Meyer-Lübke, Einführung in das Studium der romanischen Sprachwissenschaft, 3e édit., Heidelberg, 1920. p. 228, \$ 234.
- 2. J. Anglade, Grammaire de l'ancien provençal, Paris, 1921, p. 198; cf. aussi J. Corominas, op. cit., vol. cit., p. 843, note 1.
 - 3. Raynouard, Lexique roman, t. IV, Paris, 1844, p. 546.
 - 4. E. Levy, Provenzalisches Supplement-Wöterbuch, vol. VI, Leipzig. 1910, p. 331.
 - 5. I. Pauli, op. cit., p. 88.
- 6. Fr. Mistral, Lou tresor dou felibrige ou Dictionnaire provençal-français, t. II, Aix-en-Provence, p. 571.
- 7. J. Anglade, Contribution à l'étude du languedocien moderne. Le patois de Lézignan (Aude), in Revue des langues romanes, t. XXXX (1897), p. 294.
 - 8. J. Anglade, art. cit., loc. cit.
- 9. R. R. Bezzola, Abbozzo di una storia dei gallicismi italiani nei primi secoli (750-1300), Zürich, 1924, p. 252.

Lübke, du port. ancien pucella et, d'après M. von Wartburg, du moyen haut-allemand puzéle.

Mais l'ancien provençal connaissait également une variante puncela, attestée par le Roman de Flamenca, par les coutumes de Condom ainsi que par des textes juridiques béarnais. Rien d'étonnant par conséquent que cette forme survive encore en béarnais avec puncét,-e t, et que bien plus anciennement elle ait passé en catalan où, dit M. Corominas, elle « ha sido de uso general en todo tiempo, aunque hoy apenas vive más que la acepción secundaria 'capullo de flor 2' », puis du catalan à l'ancien espagnol — qui a connu ponzella, ponzela, punçella 3 — d'une part, et de l'autre (à moins qu'il ne s'agisse là d'une influence directe du provençal) à l'ancien logoudorien, qui a usé de puncella 4. Une extension semblable s'opérait à l'est des Alpes, la variante avec -n- s'introduisant dans l'Italie septentrionale, où Barsegapè, à la fin du XIIIe siècle, emploie ponzella à côté de polzella, où Bonvesin se sert de ponzela, tandis qu'on a poncela dans la rédaction vénitienne du Panfilo 5. Forme avec -n- qui selon Spitzer, trouverait sans doute son explication dans une dissimilation, mais peut-être encore mieux « par l'influence de dominicella, puisque, et le -o- et le -n-, se trouvent ainsi justifiés ». Et ce serait de cette zone padane que puncjela se serait faufilé jusqu'à Raguse ainsi que dans d'autres parlers croates et slovènes 6, tandis que, par une nouvelle évolution, pulcela ou puncela aboutissait à purtschela en sur-silvan.

Ce pensum achevé, amusons-nous un peu avant de terminer. J'ai dit plus haut que l'étymologie pucelle < pulcella apparaît d'abord chez Diez. Eh bien, ce n'est pas vrai: le fondateur de la philologie romane n'a fait que s'inspirer de Ménage, puisque un siècle plus tôt ce dernier a écrit que puceau et pucelle « viennent de pulcellus, et de pulcella, dérivés de pullus, qui signifie petit 7 ». Quant au *puellicella de Wallenskjöld et d'autres, il a une origine plus antique encore : à la fin du xvie siècle déjà Henri Estienne

- 1. S. Palay, Dictionnaire du béarnais et du gascon modernes, t. II, Pau, 1932, p. 410.
- 2. Voir en particulier Fr. de B. Moll, Diccionari català-valencià-balear, t. VIII, Palma de Mallorca, 1957, p. 735.
 - 3. J. Corominas, op. cit., vol. cit., p. 843.
 - 4. M.-L. Wagner, Dizionario etimologico sardo, vol. II, Heidelberg, 1962, p. 322.
 - 5. I. Pauli, op. cit., p. 89.
- 6. P. Skok, Beiträge zur Kunde des romanischen Elements in der serbokroatischen Sprache in Zeitschrift für romanische Philologie, vol. XXXVIII (1917), p. 545, note 1.
- 7. Ménage, Dictionnaire étymologique de la langue française, nouv. édit. p. p. A. F. Jault, t. II, Paris, 1750, p. 361.

avait tiré « pucelle... a nomine puella ¹ », idée reprise peu après, avec une légère nuance de doute, par Jean Nicot ². Et il n'est pas jusqu'à la proposition de M^{me} Sahlin qui n'ait à peu près trois siècles d'existence, étant donné que Ménage encore, sans que malheureusement il cite ses sources, nous apprend, toujours à propos de puceau et de son féminin, que « quelques-uns dérivent ces mots de pudicellus, et de pudicella ». De sorte qu'il n'y a guère que mon pulc(h)ella qui soit exempt de tout attouchement étymologique. Et, à dire la vérité, j'en ressens presque quelque gêne.

Paul Aebischer.

1. Henr. Stephan Hypomneses de gall. lingua, s. l., MDLXXXII, p. 117.

^{2.} Jean Nicot, Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne, Paris, MDCVI, p. 524.